



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : MARCHÉ DE PRESTATION DE MONTAGE, DEMONTAGE, STOCKAGE ET NETTOYAGE DU MATÉRIEL DES MARCHÉS D'APPROVISIONNEMENT SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE VINCENNES, PASSE AVEC LA SOCIÉTÉ SOMAREP

**DÉCISION N° DM-25-213
EN DATE DU 24 JUIN 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-22-177 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Monsieur Éric BENSOUSSAN, Adjoint au Maire ;

VU l'avis d'appel public à la concurrence envoyé au JOUE et au BOAMP le 03 février 2025 relatif à des prestations de montage, démontage, stockage et nettoyage du matériel des marchés d'approvisionnement sur le territoire de la Ville de Vincennes ;

VU le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres en date du 05 juin 2025 donnant un avis favorable ;

CONSIDÉRANT l'offre de la société SOMAREP jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société SOMAREP, sise 3 rue de Bassano – 75116 Paris, représentée par Monsieur Yves ASKINAZI, Dirigeant, le marché de prestation de montage, démontage, stockage et nettoyage du matériel des marchés d'approvisionnement sur le territoire de la Ville de Vincennes.

Le marché est conclu pour un montant forfaitaire annuel de 159 000 € HT (190 800 € TTC). Les prestations donnent également lieu à une partie hors forfait (prestations ponctuelles), avec un montant maximum annuel de 50 000,00 € HT (60 000,00 € TTC).

Le marché est conclu pour une durée de 12 mois à compter de sa notification. Il est reconductible 3 fois tacitement pour une période d'1 an, soit une durée maximale de 4 ans.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20250624-lmc1H13085H1-AR Date de réception en Préfecture : 24/06/2025 Date de Publication : 24/06/2025
--

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de l'administration
générale, de la sécurité publique et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20250624-lmc1H13085H1-AR
Date de réception en Préfecture : 24/06/2025
Date de Publication : 24/06/2025